



Télé-Accueil À l'écoute de la souffrance

PAGE 5

© REPORTERS



ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL

© Julien Troneur/FOTOUA

Ciep-MOC

Se réappropriier l'Europe

Le Mouvement ouvrier chrétien ne veut pas d'une Europe des fonctionnaires ou des experts. Il revendique plus de solidarité, moins d'austérité.

PAGE 6



© Richard Villain/BELPRESS

Vie quotidienne

Parfum d'intérieur : bien plus qu'une odeur

Les produits mis sur le marché sont plus nocifs qu'il n'y paraît. Dans leurs volutes : polluants chimiques, particules fines, substances cancérigènes... Parfumer sa maison ? Pas sans précautions!

PAGE 7

Edito

Des factures plus claires

Bientôt une facture détaillée du prestataire de soins ? Des syndicats de médecins sont réticents. Pourtant, la transparence financière des soins de santé est essentielle.

PAGE 12

Conseils juridiques

Alcool au volant

Conduire sous l'influence de l'alcool est puni par la loi : amende, retrait de permis... Dans quels cas ? Détails sur les sanctions.

PAGE 2

Conseils juridiques

Alcool au volant : quelles sanctions ?

“Boire ou conduire : il faut choisir !” On le dit, on le sait, mais on ne le fait pas toujours. Pourtant, l’ingestion d’alcool altère les facultés d’observation, allonge le temps de réaction, modifie l’aptitude à la conduite et augmente donc considérablement le risque d’accident grave ou mortel, pour soi et pour les autres. Voilà pourquoi, conduire sous l’influence de l’alcool fait l’objet de sanctions pénales.

Conduire en dépassant la limite d’alcool autorisée ou en état d’ivresse, c’est s’exposer à trois types de sanctions :

- > payer une amende,
- > se voir infliger une interdiction immédiate de conduire,
- > se voir retirer – provisoirement ou définitivement – son permis de conduire.

Dans le sang ou l’haleine

La mesure du taux d’alcoolémie peut s’effectuer de deux manières : dans l’haleine ou dans le sang.

- > Le test d’haleine mesure l’imprégnation alcoolique, c’est-à-dire la concentration d’alcool dans l’air alvéolaire expiré. Il y a infraction à partir de 0,22 mg d’alcool par litre d’air.
- > La prise de sang mesure le taux d’intoxication alcoolique. Il y a infraction à partir de 0,50 g d’alcool par litre de sang.

Un policier peut faire subir un test d’haleine à toute personne qui conduit un véhicule (même un vélo) ou s’apprête à le faire. Des règles de procédure sont à respecter et les appareils de test doivent être homologués.

En cas de refus, le conducteur peut se voir réclamer une amende et risque un retrait de permis immédiat pour minimum 15 jours (en plus de l’interdiction de conduire pendant 6 heures minimum). Si le dossier est envoyé au tribunal de police, le montant de l’amende augmente encore. Le juge peut, en plus, retirer le permis pendant une certaine durée.

Les sanctions s’aggravent selon la concentration d’alcool dans le sang et en cas de récidive (dans les trois ans). Dans certains cas, notamment au-delà de 1,5 g/l, le conducteur est

directement renvoyé au tribunal de police.

Etat d’ivresse

En plus ou indépendamment de l’intoxication alcoolique, la police peut contrôler l’état d’ivresse du conducteur. Cette notion subjective se vérifie par des signes tels que désorientation, perte d’équilibre, paroles incohérentes, vomissements, agressivité, etc. Selon leur corpulence et leur physiologie, certaines personnes sont en état d’ivresse sans avoir consommé énormément d’alcool, alors que d’autres peuvent boire beaucoup avant de l’atteindre. Si



l’état d’ivresse est constaté, le dossier est alors envoyé au tribunal de police, où les sanctions décidées par le juge peuvent être lourdes.

Retrait de permis

Selon la concentration d’alcool et l’état d’ivresse, le retrait de permis est facultatif (le policier ou le juge peut le retirer) ou obligatoire (le policier ou le juge doit le retirer). La durée du retrait varie également en fonction de

la concentration d’alcool. En cas de conduite dangereuse, le permis peut aussi être retiré.

// FLORENCE COLS, ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

Sanctions pénales

Taux d’alcool dans le sang	Au moment de l’infraction		Au tribunal de police	
	Amende (perception immédiate ou transaction)	Interdiction de conduire + retrait de permis	Amende	Retrait de permis
0,5 à 0,8 g/l	150 EUR	3h min.	150 à 3.000 EUR	Facultatif
0,8 à 1,2 g/l	400 EUR	6h min. + retrait immédiat possible	1.200 à 12.000 EUR	Facultatif
1,2 à 1,5 g/l	600 EUR	6h min. + retrait immédiat possible	1.200 à 12.000 EUR	Facultatif
1,5 à 1,6 g/l	renvoi au tribunal	6h min. + retrait immédiat possible	1.200 à 12.000 EUR	Facultatif
1,6 g/l et +	renvoi au tribunal	6h min. + retrait immédiat (15 j. min)	1.200 à 12.000 EUR	Obligatoire : 1 mois à 5 ans, voire définitif
Récidive (<0,8 g/l), ivresse ou drogues	renvoi au tribunal	6h min. + retrait immédiat (15 j. min)	2.400 à 30.000 EUR	Obligatoire : 3 mois à 5 ans, voire définitif
Refus du test sans motif légitime	700 EUR	6h min. + retrait immédiat (15 j. min)	1.200 à 12.000 EUR	Facultatif

Combien de verres ?

Il est pratiquement impossible de déterminer la concentration d’alcool en comptant simplement le nombre de verres bus. Différents facteurs interviennent : le poids, la sensibilité du moment (fatigue, stress...), le rythme auquel on boit, le type de boisson, l’absorption préalable ou non d’un repas...

Cependant, la moyenne admise est la suivante : un verre donne environ une alcoolémie dans le sang de 0,20 g/l chez un homme de 75 kg et de 0,30 g/l chez une femme de 60 kg. Tous les verres contiennent la même quantité d’alcool (10 gr) quand ils sont servis normalement. Le taux d’élimination de l’alcool est en moyenne de 0,10 g à 0,15 g/l par heure. Et rien n’accélère ce processus.

>> Plus d’infos sur www.goforzéro.be

Solival vous conseille

Des cadeaux futés et pratiques pour les fêtes

Le désir de faire plaisir nous anime lorsque nous choisissons des cadeaux pour nos proches. Mais nous manquons parfois d’idées. Voici quelques cadeaux sympathiques, futés et pratiques qu’ont sélectionnés pour vous les ergothérapeutes de l’ASBL Solival.

- > **En cuisine, quelques instruments malins**
- **Un ouvre-bocal manuel** : pour que plus aucun bocal ou pot ne vous résiste.
- **Un distributeur automatique de savon** : fonctionne sur piles et capte le mouvement de vos mains.
- **Un cutter anti-coupures** : grâce à sa lame en céramique, il se substitue aisément aux ciseaux ou au cutter habituel. Aucun emballage ne lui résiste (photo 1).

- **Un tire-bouchon automatique** : pour ouvrir facilement, à une seule main, toutes les bouteilles de vin. Fonctionne sur piles (photo 2).
- > **Pour les fans d’écriture ou de lecture**
- **Un tampon encreur** : à utiliser en guise de signature pour la correspondance en cas de problèmes de vue ou de préhension (photo 3).
- **Une loupe de lecture** : il existe différents modèles à poser, à porter au-

tour du cou, à glisser à même les pages, avec éclairage... (photo 4)

- **Une liseuse électronique** : pour les plus “hi-tech”, la tablette de lecture permet de télécharger et d’emporter partout avec soi une multitude de livres. Parfois munie d’une lampe ou d’un contrôle de la luminosité, elle offre un grand confort et une maniabilité déconcertante.

> **Pour prendre soin de soi**

- **Un coussin de massage shiatsu** : pour se décontracter après une rude journée. Certains coussins massent l’entièreté du dos, d’autres, plus petits, sont prévus pour des zones spécifiques (bas du dos, nuque, pieds...), d’autres encore possèdent une fonction chauffante (photo 5).

- **Des chaussons bouillottes en polaire** : idéaux pour les plus frileux, ils se réchauffent au micro-ondes et conservent leur chaleur plusieurs heures (photo 6).

- **Un chauffe-lit** : Idéal pour les personnes souffrant de rhumatismes ou de douleurs, cet accessoire se branche sur secteur, s’installe sous le drap de lit et chauffe en une demi-heure.

> **Des objets pratiques et insolites**

- **Un casque audio en fourrure** : plus jamais froid aux oreilles et toujours sa musique préférée à portée de pavillons!
- **Le “keyclip”** : avec lui, fini de chercher ses clés dans son sac. Il permet



Solival est à votre service tous les jours ouvrables de 9h à 16h.

Une salle d’apprentissage et d’essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir. Une autre salle existe aussi rue des fauldeurs, 1 à 6530 Thuin.

Infos : 070/22.12.20.
info@solival.be - www.solival.be

de les accrocher, toujours au même endroit, et de ne plus jamais devoir retourner son sac pour les retrouver! (photo 7)

- **L’accroche-sac** : cet ingénieux accessoire permet de suspendre son sac à une table. Repliable, pratique et esthétique, il se range facilement dans le sac et convient aussi pour accrocher une canne, une écharpe ou encore une veste (photo 8).



Flash-back

// BONNES NOUVELLES //

1948



L'espérance de vie a franchi le cap des 80 ans

2011

2013

Depuis la fin du 19^e siècle, l'espérance de vie a connu une progression vertigineuse passant de 50 ans à plus de 83 ans aujourd'hui pour les femmes et à 77 ans pour les hommes ! A l'heure actuelle, on dénombre plus de 1.600 centenaires en Belgique.

“Les journaux nous annoncent assez souvent qu'un vieillard vient de franchir le cap de la centième année. C'est chaque fois un événement. C'est également une bonne nouvelle et c'est un coup de fouet parce que cela nous insuffle de l'espoir. On se dit alors : ‘Mon Dieu, ne broyons pas du noir. Les chances sont, pour beaucoup, sinon d'atteindre ce record, du moins d'en approcher’, peut-on lire dans *En Marche*, le 15 mai 1951. Considérée alors comme un signe de progrès et de bien-être, l'augmentation de l'espérance de vie dans nos pays occidentaux ne fera que croître dans la seconde moitié du 20^e siècle.

Dans l'immédiat après-guerre, la Mutualité chrétienne et *En Marche* ont bien compris la place croissante qu'allaient occuper les seniors dans la société belge. Outre une rubrique “Parlons pensions”, chaque édition comportait une page dévolue aux pensionnés sous le titre évocateur de “L'Age d'Or”. Au milieu des années 70, cette page se mua en un cahier spécial destiné aux “60 et +”. L'Union Chrétienne des Pensionnés (“ancêtre” d'Enéo) y abordait de nombreux sujets : les pensions, l'isolement, la maltraitance, l'hébergement, la précarité... mais aussi la mémoire, l'autonomie, les loisirs, le maintien en bonne santé, les aides à domicile, le bénévolat... L'ASBL y invitait aussi les seniors à pren-

dre part à ses activités et animations pour y tisser des liens.

La suppression des pages spéciales, dans les années 80, n'a pas pour autant mis un terme à ces thématiques. Dorénavant, les sujets “aînés” allaient être intégrés dans la programmation rédactionnelle avec un leitmotiv constant : les personnes âgées ne constituent pas un groupe séparé ; elles font partie d'un ensemble dont seule la cohésion peut assurer la pérennité à long terme. De même, le vieillissement de la population est davantage un défi, une chance, une opportunité qu'une menace. Et il y a lieu de se réjouir de l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé et de valoriser l'apport des aînés dans notre société, au lieu de présenter ceux-ci comme une charge.

Ainsi, *En Marche* s'est fait l'écho tant des progrès de la gériatrie (la médecine des personnes âgées) que des apports de la gérontologie (l'étude du vieillissement dans toutes ses dimensions). A de nombreuses occasions, le journal invite à réfléchir à la place des aînés dans notre société. Et dénonce, entre autres, la paupérisation croissante parmi les pensionnés ainsi que la marchandisation galopante dans le secteur des maisons de repos.

// JD ET FL (CARHOP)

>> Depuis le 4 juillet dernier, dans chaque édition d'*En Marche*, retrouvez la rubrique “Bonnes nouvelles”. Une plongée résolument positive dans 65 ans d'histoire dont le journal s'est fait le témoin : conquêtes sociales, progrès médicaux, avancées sociétales, améliorations de la qualité de vie...

En marge...

Face aux inégalités de pensions

Le récent Congrès des économistes belges de langue française vient d'attirer l'attention sur le défi que doit affronter notre système social en raison du vieillissement de la population. Citant le président de ce congrès, Philippe Maystadt, “La Libre” a même titré “L'Etat-providence est en sursis” (1). Pour se dégager de l'impasse, trois moyens devraient être mis en œuvre : diminuer le poids de la dette publique pour restaurer une marge de manœuvre, développer une politique active de l'emploi en rétablissant la compétitivité de notre industrie et... “revoir les régimes de certaines prestations comme les pensions, au niveau des conditions d'âge d'accès à la pension et des conditions de carrière”. Espérons néanmoins qu'on continuera à tenir compte de la pénibilité du travail pour fixer l'âge de la retraite, et de la situation des femmes qui ont été contraintes au temps partiel, ce qui réduit la durée de leur carrière.

En matière de pensions, on observera aussi qu'au fil des mois, les sociétés commerciales d'assurance alertent le public sur la modicité des pensions légales belges. Elles font ressortir la nécessité des pensions complémentaires souscrites sous la forme d'assurance-groupe par les employeurs ou sous la forme d'épargne et d'assurance-pension par les individus. Bien naturellement, ces compagnies pri-

véées ne se privent pas de souligner les encouragements fiscaux substantiels octroyés par l'Etat à la constitution de ces pensions complémentaires.

Jusqu'à présent, les inégalités en matière de pensions n'ont guère retenu l'attention. Deux extraits du rapport de la Conférence nationale des pensions sont cependant éloquentes à cet égard : “(...) il est consacré quatre à cinq fois plus de moyens aux plans des cadres qu'à ceux des ouvriers : 6,3% de la masse salariale totale est consacrée aux cadres, 4,3% aux employés et seulement 1,4% aux ouvriers” (2) et, plus loin, “L'OCDE doute de l'opportunité de maintenir des incitants fiscaux coûteux, qui bénéficient principalement aux hauts revenus lesquels auraient de toute manière constitué une épargne en vue de leur pension”. Nous sommes donc en présence d'inégalités flagrantes et trop discrètes...

Concluons simplement qu'il serait inadmissible que la “révision de certaines prestations” ne soit pas précédée d'une transparence complète sur l'ensemble des pensions.

// DÉSIRÉ VÍHOUX

(1) “La Libre”, 21 novembre 2013, p. 8

(2) “*Livre Vert - Consolider l'avenir des pensions*”, Conférence nationale des pensions, avril 2010, p. 203.

A suivre...

L'inégalité corrosive de la société

Plus que jamais, les “inactifs” doivent justifier ce qu'ils coûtent à la société, les personnes moins performantes se disculper de ne pas tenir la cadence du monde qui s'accélère et les allocataires sociaux, déjà dans la privation, réduire leurs dépenses. L'assainissement des finances publiques a pour conséquence la fragilisation des moins chanceux. Et si c'était un investissement “négatif” ?



© Erwin Wodrich / IMAGEGLOBE

Le fossé se creuse entre nantis et démunis. D'aucuns doutent de l'efficacité des mesures d'austérité imposées, rien ne garantissant que les privations d'aujourd'hui porteront leurs fruits demain. Un ouvrage, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous* (1) de Richard Wilkinson et Kate Pickett, récemment traduit en langue française, invite à prendre un peu de hauteur. Les auteurs tentent de mettre à jour les déterminants du bien-être d'une société. Cette question a l'originalité d'être abordée au départ des inégalités prégnantes de la société. Selon les auteurs, celles-ci seraient dommageables tant pour le haut que pour le bas de la pyramide sociale.

Bien-être et croissance économique

Premier constat : la croissance économique d'un pays ne peut pas, à elle seule, garantir le bien-être. Au contraire, sur la base de statistiques, les chercheurs constatent que plus un pays s'enrichit inégalement, plus il voit apparaître des symptômes problématiques tels que, en vrac, violence, criminalité, dépression, obésité... C'est le cas, par exemple, aux États-Unis. Pourquoi les Nord-Américains, qui ont un produit intérieur brut (PIB) plus élevé que les Grecs, sont-ils globalement en moins bonne santé ? Wilkinson précise : “La situation sociale et sanitaire d'un pays se détériore plus sévèrement si seuls les plus riches s'enrichissent”. Malgré le contexte économique peu enviable de la Grèce et ses jeunes en désespérance qu'elle voit partir de son territoire, la Grèce est moins marquée par les inégalités.

Mais ne déduisons pas que la richesse est sans influence sur l'état de santé. “Ce qui compte à l'intérieur des sociétés, c'est le revenu relatif : l'importance des différences de niveaux sociaux. Dans l'échelle sociale, chaque marche que vous descendez réduit votre espérance de vie” (2). À Paris, par exemple, dans les quartiers les plus pauvres, l'espérance de vie est de cinq à huit ans inférieure à celle des quartiers les plus riches.

La relation aux autres

Faire confiance à son voisin, oser demander de l'aide, se sentir en sécurité... sont des indicateurs de qualité de vie en société. Pour Richard Wilkinson, la qualité des relations sociales est fortement influencée par l'échelle des inégalités de revenus. “Si l'écart est grand, les relations sociales sont davantage minées par des logiques de domination, de différenciation, de subordination...” Ces tensions dans les rapports sociaux rejaillissent sur l'état de santé.

Aussi, l'épidémiologiste anglais avance que la santé et le bien-être psychologique sont liés au vécu des personnes. Les conditions matérielles ont leur importance, bien sûr, mais, selon lui, c'est davantage la position sociale de l'individu qui marque son empreinte. Ainsi, le travailleur qui occupe un poste considéré comme à bas statut serait davantage exposé au sentiment de contrôle, à la dépression, au stress qu'un cadre. Ses arguments s'appuient sur des expérimentations montrant que lors d'une rencontre avec un individu d'un statut social plus élevé que soi, les manifestations physiologiques de stress et de tension sont couramment observées. Le stress chronique a des effets établis sur la santé. Par lien de cause à effet, les inégalités marquées entre classes sociales auraient donc un impact sur le bien-être d'une population.

Investissements à perte

“Une société inégale génère des rapports plus stressants, plus violents entre ses membres”, dit encore Richard Wilkinson. Dans une société qui érige la théorie du *Struggle for life* (lutte pour la survie) comme règle de fonctionnement, la compétition s'accroît pour maintenir le statut social des individus et l'insécurité pour conserver ce statut augmente. Pour se protéger des autres, des frontières sont renforcées. Pour répondre à la criminalité, des prisons sont construites. Pour gérer le non-emploi, des allocations de survie sont distribuées... Ces mesures, elles ne profitent ni aux riches, qui y contribuent par l'impôt, ni aux pauvres, maintenus en état de survie. Il faut explorer une autre voie.

Agir

Mais comment participer à la construction d'une société plus égalitaire ? La question ne peut qu'interpeller ceux qui auront entendu ou lu le plaidoyer de Richard Wilkinson et Kate Pickett pour l'égalité. Ainsi, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, la Fédération des maisons médicales et Centre local de promotion de la santé ont fait un premier pas, fin novembre, en invitant Richard Wilkinson pour un forum participatif. Après s'être nourris de ses thèses, et à l'approche des élections, les partenaires réfléchissent ensemble à des pistes d'actions qui seront présentées aux partis politiques avant le scrutin du 14 mai. A suivre, donc.

// MATTHIEU CORNÉLIS

(1) *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous ?* • Richard Wilkinson et Kate Pickett • 2013 p. • 503 p. • Coédition Les petits matins • Institut Veblen • Etopia(2) Lire Wilkinson dans *Le Grand Entretien* • Rue 89 • 20 octobre 2013 • www.rue89.com

La FOPES

Depuis près de 40 ans, la Faculté ouverte de politique économique et sociale permet de se former tout en continuant à travailler. Constituée d'un master universitaire en politique économique et sociale, elle est accessible grâce à la "valorisation des acquis de l'expérience" ou par des passerelles à certains diplômés des Hautes Écoles. Cette formation de 3 ans, organisée en groupes, propose des cours le samedi ou un jour de semaine et un soir par semaine. Des séances d'informations se tiendront à partir de décembre dans les principales villes wallonnes et à Bruxelles.

INFOS : 010/47.39.07 • WWW.UCLOUVAIN.BE/OPES

"Crise du travail, crise dans le travail"

Le 42^e numéro des Cahiers de l'éducation permanente, publiés par l'ASBL Présence et action culturelles, fait la part belle à la thématique du travail. La première partie se consacre aux stigmatisations dont sont victimes les chômeurs. La seconde met en lumière la question de la souffrance au travail. Plus globalement, ce numéro donne des points d'appui pour envisager l'évolution du monde du travail, les nouvelles manières dont il s'organise et les souffrances sociales que cela génère.

"CRISE DU TRAVAIL, CRISE DANS LE TRAVAIL" • JUIN 2013 • 226 P • 8 EUR
INFOS : 02/545.79.11 • WWW.PAC-G.BE

Incendies domestiques

La Fondation pour les brûlés met en exergue plusieurs études sur les incendies domestiques, menées aux États-Unis. Celles-ci montrent que le délai maximum d'évacuation en cas d'incendie est passé d'une demi-heure dans les années 50 à 3 minutes à l'heure actuelle. La fondation belge attire l'attention sur l'importance cruciale des détecteurs d'incendie. Sans ces appareils relativement peu onéreux, la marge d'évacuation se trouve encore réduite de moitié. La Fondation pour les brûlés recommande leur pose dans plusieurs endroits stratégiques de la maison. D'autres conseils en matière de prévention et les premiers gestes à effectuer en cas de brûlure sont détaillés sur le site internet de la Fondation.

INFOS : 02/649.65.89 • WWW.BRULURES.BE

Biblio-drogues 2.0

La plateforme Biblio-drogues fait peau neuve. Elle s'est dotée, depuis le mois d'octobre, d'un tout nouveau site internet. Créée en 2008 par la Fédération bruxelloise des institutions pour toxicomanes et le Resodoc de l'UCL, Biblio-drogues centralise la documentation existante en matière de dépendances au sens large : alcool, drogues, problèmes de jeu, etc. De nombreuses ressources abordant le thème du point de vue économique, sociologique, anthropologique et législatif sont également disponibles. La dernière mouture propose plusieurs évolutions notables. Un nouveau moteur de recherche permet de trouver plus facilement les ressources adéquates. Le site présente également une sélection d'ouvrages introductifs et met en exergue les nouveautés régulièrement acquises par Biblio-drogues.

INFOS : WWW.BIBLIO-DROGUES.BE

Festival EOP!
Des histoires d'Intouchables

"On a seulement peur de ce qu'on ne connaît pas": l'adage du festival EOP! résume son intention de "démystifier la personne handicapée". La deuxième édition se termine sur un palmarès riche de découvertes cinématographiques et de rencontres.



© The Interviewer

EOP!, pour *extra, ordinary, people* a proposé durant cinq jours des séances de cinéma particulières. Par les histoires projetées : des courts et des longs métrages, des fictions et des documentaires, tous centrés sur les réalités et les capacités des personnes en situation de handicap. Par les efforts déployés pour rendre le festival accessible à tous : aménagement des lieux pour les chaisards – malheureusement peu nombreux pour cette édition –, sous-titrage mais aussi audio-description pour les personnes malvoyantes ou pour les enfants moins à l'aise avec la lecture.

Des 180 films en sélection pour cette deuxième édition, un quart ont été retenus, émanant de Belgique, de France, d'Australie, de Corée du Sud... Soit 50 projections. Qui dit festival, dit aussi compétition. Parmi les prix, les EOP! d'or du public ont été attribués à deux films australiens. The Scarlet Road, un long métrage interpellant sur une travailleuse du sexe. "Un documentaire audacieux, qui livre un traitement complet de la thématique en dévoilant le parcours de cette femme, ses clients en situation de handicap", observe Luc Boland, cheville-ouvrière du festival (1). Deuxième prix du public : le court métrage *The Interviewer* (voir photo) met en scène une situation de recrutement surprenante, pleine de charme et d'humour. L'intelligence du scénario est saluée mais aussi le recours à une équipe de personnes handicapées tant du côté des acteurs, que de l'équipe technique. Un petit bijou.

On peut regretter la difficulté de visionner ces films en dehors du festival. Mais gageons qu'à petits pas, la déficience et le handicap s'inscrivent dans le "concert médiatique", notamment cinématographique. Rendez-vous dans deux ans, pour la troisième édition de ce festival bisannuel.

//CD

(1) Luc Boland est lui-même réalisateur de films dont *Lettre à Lou*, sur son fils porteur du syndrome de Morsier. Voir www.fondationlou.com

>> Plus d'infos : www.eopfestival.be

De Varsovie à Bruxelles
Une mutualité distinguée

Le prix de la meilleure entreprise sociale de Pologne vient d'être décerné à un partenaire de la Mutualité chrétienne. Un pas important vers la progression de l'idée mutualiste en Europe.

Depuis son entrée dans l'Union européenne, la Pologne a considérablement amélioré l'offre et la qualité des soins médicaux. Mais l'accessibilité de ceux-ci reste un énorme problème. Il n'est pas rare, par exemple, de voir des villes de 80.000 ou 100.000 habitants disposer d'à peine trois ou quatre cabinets dentaires conventionnés (selon un système globalement proche du nôtre). Résultat : les files d'attente y explosent et seuls les patients aisés peuvent se permettre de s'adresser aux prestataires de soins non conventionnés. Il faut dire que le montant moyen de la pension, dans ce pays, avoisine 200 euros mensuels, pour un coût de la vie qui se rapproche de plus en plus du nôtre...

C'est donc un fameux soutien à l'idée même de mutualisation des soins de santé qui a été donné, le 22 novembre dernier, à Varsovie, à la mutualité polonaise "SWP Flandria" et à la Coopérative européenne des magasins de

soins à domicile "SCE". Partenaires de la Mutualité chrétienne depuis 1997, celles-ci ont reçu le prix (national) de la meilleure entreprise sociale du pays. Excusez du peu... Indirectement, cette distinction représente une plume supplémentaire au chapeau de la Mutualité chrétienne, dont le département de coopération



© Aleksander Progar (FISE)

Copier, c'est tricher

Les universités sont de plus en plus nombreuses à utiliser des logiciels "anti triche" pour détecter le plagiat dans les travaux d'étudiants. Un outil parmi bien d'autres, qui n'empêche pas un travail de sensibilisation de fond.

"J'atteste que ce travail est personnel, cite en référence toutes les sources utilisées et ne comporte pas de plagiat". Ce genre de mention est appelée à se multiplier dans les travaux (mémoires, doctorats, rapports...) réalisés dans les universités et les écoles supérieures. Beaucoup sont, en effet, en train de mettre en place diverses stratégies pour lutter contre le plagiat. Ainsi, pour sa deuxième opération annuelle consécutive, à la mi-novembre, l'UCL a mis le paquet, tant auprès de ses étudiants que des professeurs : tracts, affiches, mise à disposition d'un quizz et d'un logiciel de détection, projection d'une vidéo à l'ouverture de certains cours, etc. (1)

Idee centrale : plagier, c'est voler. Plus précisément, c'est pratiquer du vol intellectuel. Plus fondamentalement, c'est – pour l'étudiant – prendre le risque de ne pas s'approprier sa formation. Et, en quelque

sorte, ne pas jouer le jeu qui lui est proposé lorsqu'il s'inscrit pour ses études : apprendre à construire et illustrer son propre raisonnement, distinguer opinions et faits, pratiquer la "disputatio" (mise en évidence d'idées différentes), apporter une pierre personnelle à l'édifice du savoir, etc.

Mais, pour l'établissement d'enseignement, la multiplication des cas de plagiat (merci le Net qui les a multipliés) est aussi une occasion de remise en question des pratiques pédagogiques. Le professeur ne favorise-t-il pas les solutions de facilité (de type copier/coller) chez ses étudiants s'il impose des délais de réalisation trop sévères? L'établissement prévoit-il bien dans tous ses cursus (tout le monde n'est pas historien ou journaliste!) un séminaire de méthodologie de recherche d'informations, de recherche en bibliothèque et/ou de rédaction scientifique? Les professeurs auraient donc tort de se ruer sur les logiciels de détection du plagiat, de plus en plus répandus, comme s'ils étaient des outils miracles contre la "triche".

Voilà pourquoi la plupart des universités et hautes écoles jouent l'information et la sensibilisation, avant la



© Anne Verhulst/BELPRESS

répression. Et partent du point de vue que la majorité des cas de plagiat sont le fruit de la méconnaissance de la "génération Internet" (tout ce qui est sur la toile est considéré comme disponible, sans mention spécifique), plutôt qu'il ne relèvent d'une véritable intention de tricher...

//PhL

(1) www.uclouvain.be/plagiat

internationale est actif dans une quinzaine de pays, principalement en Afrique et en Europe de l'Est.

En quelques années, les deux primés, retenus parmi 22 candidatures, ont réussi à développer un réseau de « magasins de soins » dans trois provinces polonaises. Ceux-ci offrent un service de location et de vente de matériel médical, mais ils s'impliquent également dans l'information et la prévention : un concept qui, chez

nous, paraît couler de source mais qui, là-bas, fait figure d'idée pionnière. "Les Polonais ont beau avoir droit à des remboursements dans le cadre de l'assurance obligatoire nationale, ils en sont souvent très mal informés, explique Jean-Pierre Descan, directeur des Affaires européennes de la MC. Bien au-delà de la mise à disposition de matériel dans ces magasins, nous tentons de favoriser l'organisation d'un véritable mouvement social dans ce pays, avec tout ce que cela suppose de revendications auprès des pouvoirs publics et des prestataires de soins. Pas facile, dans un pays où le simple fait d'appartenir à un mouvement social, après la chute du communisme, est longtemps resté mal vu, voire tabou! Mais les choses changent petit à petit".

Le prix octroyé à la mutualité polonaise se chiffre à 14.000 euros. Il servira surtout de tremplin régional pour propulser l'idée d'une mutualisation des soins de santé à l'échelle du pays tout entier, à l'heure où les assurances privées ont tendance à se multiplier. Réservées, là-bas comme ici, aux couches les plus aisées.

Télé-Accueil

À l'écoute de la souffrance psychique

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, les personnes qui vont mal et ressentent le besoin d'en parler peuvent trouver une oreille attentive auprès des écoutants bénévoles de Télé-Accueil. Que viennent chercher les appelants au "107" et qu'y trouvent-ils? Quelle place occupe le service d'écoute dans les soins? Une recherche très intéressante menée par Télé-Accueil Bruxelles éclaire ces questions.

Solitude, accident, deuil, déprime... En formant le 107, beaucoup de personnes cherchent un soutien ponctuel, temporaire. D'autres font un bout de chemin plus long avec le service d'écoute en appelant plus ou moins régulièrement selon les aléas de la vie. D'autres encore, affectés par la maladie mentale, intègrent dans leur quotidien l'appel à Télé-Accueil. Ce sont les "habitués", comme les désignent les écoutants.

"La santé mentale est au cœur de quatre appels sur dix, constate l'Observatoire social de Télé-Accueil Bruxelles. *Paranoïa, dépression, mélancolie, perversité, phobies, schizophrénie, délire, etc. ne sont pas rares dans les appels*". L'Observatoire s'est penché en particulier sur ces appels où sont perçus des éléments de la psychose (1). Objectif? Témoigner de cette réalité vers l'extérieur et aider les écoutants à peaufiner leurs attitudes d'écoute par rapport à la souffrance psychique. Le récent rapport de recherche intitulé "A l'écoute de la folie" (2) croise une centaine d'instantanés de vie relatés par des écoutants bénévoles avec des réflexions apportées par des spécialistes (3).

"TÉLÉ-ACCUEIL N'ESSAIE PAS DE SOIGNER MAIS D'ÉCOUTER. IL RENFORCE LE POTENTIEL AUTO-GUÉRISSANT DE LA PAROLE DU PATIENT"

Dire, redire, redire encore

"*Quelqu'un à qui parler 24h/24...*" Le slogan de Télé-Accueil résonne parfois comme une invitation pour les appelants psychotiques chez qui la parole remplit un large espace souvent désertifié par la maladie mentale. Un inconnu, citoyen ordinaire, est en ligne à toute heure du jour et de la nuit pour recueillir le besoin de dire, redire, redire encore. La répétition. Voilà bien une caractéristique commune aux personnes en souffrance psychique. Répétition d'appels tout d'abord. Pas nécessairement longs, quelques minutes à peine parfois. Mais des appels régu-

liers, voire compulsifs. Pour certains – notamment les personnes victimes de troubles obsessionnels compulsifs (TOC) –, les coups de fil sonnent comme des rituels. Appeler les rassure, calme l'angoisse, aide à démarrer la journée ou à retrouver le sommeil au milieu de la nuit.

Répétition du contenu, du discours aussi. A l'image d'un disque rayé. Un éternel retour à l'identique. Une mouvance sans direction. L'appelant parle beaucoup, raconte toujours les mêmes problèmes, répète ses hallucinations, ses certitudes inébranlables ou son sentiment "d'être un déchet", déverse d'une manière immuable les mêmes plaintes ou la rage de ce qui le dépasse...

Les appels et discours répétitifs peuvent incommoder, décourager les écoutants, même s'ils ne nient pas l'effet positif qu'ils procurent aux appelants par leur écoute bienveillante. "*La répétition a un sens. Les scénarios qui se répètent à l'infini expriment à la fois une grande souffrance et une volonté tenace de dénonciation du mal subi*", avance Télé-Accueil. Livrer ce qui hante le monde intérieur, répéter ses plaintes, ses angoisses, sa solitude insupportable, les difficultés relationnelles, peut aider, telle une béquille, à vivre un peu mieux au quotidien, à se repérer, à avancer vers un changement. Certains écoutants comparent ce type d'appel à une pulsion de vie face au néant, au vide. Une sorte de tentative de s'amarrer, de se raccrocher au monde extérieur. Et s'il s'agit de se relier par un fil téléphonique, pourquoi pas?, se demande l'association.

Des codes de relation différents

Le besoin de parler des appelants en souffrance psychique est évident. Mais le plus souvent, ils ne s'adres-



Parler de soi à une personne disponible à l'écoute. Pour mieux vivre

sent pas vraiment aux écoutants. Ils n'attendent pas réellement de réponses et encore moins de conseils. Les écoutants, de leur côté, ont l'impression qu'il n'y a pas de dialogue ou que ce dialogue est biaisé, ce qui peut les dérouter. "*Ces appelants ont besoin d'un interlocuteur qui serve d'ancrage à leur discours*, constate Myriam Machurot, formatrice à Télé-Accueil Bruxelles. *L'écoutant incarne ce rôle de secrétaire, de dépôt*". Un rôle pas facile à tenir car même s'il ne dit pas grand-chose, l'écoutant doit néanmoins signifier sa présence, accuser réception du message, marquer de l'intérêt pour les dires.

Une position difficile aussi, car mettre fin à un appel de ce genre relève souvent du défi. "*C'est déjà difficile de placer un mot au milieu d'un flot de paroles ou d'un monologue lent et continu. Dire que l'on va terminer, que l'on va en rester là, c'est encore plus compliqué*, témoigne un écoutant bénévole. *Cela étant, les habitués sont bien au fait de notre cadre d'écoute qui limite chaque appelant à une seule conversation d'une vingtaine de minutes par permanence de quatre heures*".

Certains appels ne sont pas non plus exempts d'agressivité, de violence ou d'insultes. Parfois, les réactions de l'écoutant enclenchent des réponses explosives; des mots peuvent être pris au pied de la lettre; l'appelant peut être convaincu que tout ce qui est énoncé lui est personnellement adressé. "*Si la personne délire, nous ne cherchons pas à la contredire ni à la ramener dans la réalité car cela ne sert à rien, on le sait. Nous l'écoutons tout simplement*", explique un volontaire.

Un espace de soins?

L'accessibilité constitue un atout majeur du dispositif de Télé-Accueil. Les usagers peuvent appeler gratuitement dans la posture et le moment qu'ils souhaitent, de l'endroit où ils se trouvent, dans l'état où ils sont – souvent à un moment de crise, de souffrance aiguë – et pour parler de ce qu'ils veulent. La permanence du

107, jour et nuit, rassure. Ce confort de la ligne d'écoute, cette disponibilité totale, sans prise de rendez-vous, représentent un soutien invisible mais réel pour les appelants (peu importe leurs problèmes). Par ailleurs, la possibilité d'une discussion dans l'anonymat permet à de nombreux appelants de dépasser la timidité, la peur, la honte parfois qui les empêchent de s'adresser à des services spécialisés ou d'entreprendre un suivi thérapeutique. Après un temps, court ou long, grâce à cette parole libérée, certains franchiront le pas vers une rencontre physique, un face-à-face avec un thérapeute. Ils dépasseront le "tout, tout de suite" en prenant un rendez-vous, ce qui fait déjà partie d'une autre démarche de soins.

Pour d'autres appelants, par ailleurs suivis par un psychiatre ou un psychologue, l'appel au 107 permet surtout de parler de leur mal-être et de combler le vide entre deux rendez-vous chez le thérapeute. "*Le besoin de parler est parfois tel qu'il n'est jamais*

assouvi", observe Martine Verhulst, psychologue au centre de jour bruxellois Antonin Artaud. Celle-ci pointe la nécessité, pour certaines personnes, de sans cesse pouvoir s'adresser à un autre, à des autres, d'être entendues quand cela déborde. Multiplier les portes auxquelles elles peuvent frapper est donc plutôt réjouissant, souligne-t-elle.

"*Télé-Accueil n'essaie pas de soigner mais d'écouter. Il renforce d'une certaine façon le potentiel auto-guérisant de la parole du patient*", ajoute le Dr Ludger Hebborn, psychiatre à l'hôpital Saint-Jean (Bruxelles). Ne faisant pas appel à un métier particulier mais bien à des qualités humaines et des compétences, Télé-Accueil est un service de santé mentale en lien avec le social. On peut l'envisager comme un service d'urgence à domicile, l'urgence étant de parler, et pour les psychotiques en particulier, de redire, de combler leurs vides ou de nouer leurs fils, comme le résume l'Observatoire dans ses conclusions.

// JOËLLE DELVAUX

(1) Les psychoses se caractérisent par un contact difficile, voire une perte de contact avec la réalité. Le plus souvent la personne n'a pas ou très peu conscience de ce qu'elle vit, de ce qui lui arrive. Elle ne parvient pas à prendre du recul par rapport au délire et à ses hallucinations.

(2) "A l'écoute de la folie" – Télé-Accueil Bruxelles – octobre 2013. Document téléchargeable sur www.tele-accueil-bruxelles.be

(3) Voir notamment les Actes de la journée d'étude du 13 octobre 2012 organisée par Télé-Accueil Bruxelles : "*T'es fou! C'est celui qui le dit qui l'est*".

Une écoute sans diagnostic

Il arrive que des appelants nomment d'emblée leur trouble ou leur traitement, se présentent par leur pathologie. "*C'est pour eux une manière de se donner une identité, d'exister, de déstigmatiser la maladie aussi. Il faut entendre cet appel comme une demande de reconnaissance*", dit Pascal Kayaert, directeur adjoint de Télé-Accueil Bruxelles. Pour autant, les écoutants n'ont pas à établir de diagnostic. Ils ne sont pas des professionnels de la santé ni des spécialistes de la thérapie. Ils ne sont habilités ni à intervenir, ni à résoudre des problèmes ni à assurer un suivi. L'écoute active par des citoyens sans étiquette psy maintient appelants et écoutants sur un même pied, sans posture surplombante. Sans interprétation, sans jugement des propos ou actes relatés, sans mépris ni renvoi vers l'image d'un fou.

L'écoute "ici et maintenant" correspond à la vision au jour le jour que peuvent avoir de leur existence les appelants en souffrance psychique. L'absence de suivi embarrasse certains appelants réguliers lassés de reprendre leur histoire, tandis que pour d'autres, elle offre une nouvelle virginité à chaque appel malgré la répétition: à chaque permanence ou presque, une autre oreille, un autre échange, un autre recul. Une bouffée d'air de part et d'autre du téléphone.

24h sur 24, dans la confidentialité

Télé-Accueil propose une écoute à toute personne en difficulté sur le plan moral, social ou psychologique et qui souhaite en parler dans l'anonymat et la confidentialité. Le numéro d'appel gratuit unique à former est le 107. Il est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Par ailleurs, à l'initiative de Télé-Accueil Bruxelles, le site internet www.chat-accueil.org est ouvert tous les soirs de 19 à 23 heures aux appelants chatteurs.

Les permanences sont assurées grâce à une équipe de volontaires, hommes et femmes, qui bénéficient de formations, de supervisions et d'un encadrement par des professionnels.

Les six centres régionaux de Télé-Accueil (Bruxelles, Charleroi, Namur/Brabant wallon, Liège, Luxembourg, Mons/Hainaut) sont en recherche constante d'écoutants volontaires intéressés par l'humain, la relation et l'écoute. Une disponibilité de 16 heures par mois en moyenne leur est demandée dans des permanences variées. Les personnes intéressées peuvent contacter le centre de leur région. Plus d'infos sur le site de la Fédération des centres de Télé-Accueil : www.tele-accueil.be

Campagne Ciep-MOC

Eviter que l'Europe ne soit une affaire de fonctionnaires et d'experts, voilà le message que porte le Centre d'information et d'éducation populaire (Ciep), en cette fin d'année. Il met l'accent sur la nécessité de se "réapproprier l'Europe" et de "construire une Europe de la solidarité".

Annuellement, le Ciep empoigne un enjeu de société. Par ses campagnes (pour une fiscalité équitable, l'énergie comme bien commun...), le mouvement d'éducation permanente du MOC tend à démontrer qu'il est possible d'envisager un modèle de développement qui façonne une société plus juste et solidaire. Il invite à en débattre.

L'Europe de l'austérité

Alors que la crise continue de toucher une partie de la zone euro, c'est l'Europe de l'austérité qui s'impose. "Tous les États membres se sont engagés à réduire, dans des délais très (trop) serrés, leurs déficits et leur dette publique afin de sauver la monnaie unique, l'euro, constate le Ciep. Pour y parvenir, deux solutions sont envisagées : augmenter les impôts ou réduire de manière drastique les dépenses publiques. La réduction des dépenses est surtout appliquée car c'est la solution la plus rapide et politiquement la plus facile à mettre en œuvre. In fine, les populations en subissent les conséquences avec une réduction de la qualité de vie, une diminution des services publics, un affaiblissement de la sécurité sociale et une fragilisation de la cohésion sociale."

C'est une Europe à deux vitesses que la campagne dénonce entre autres. Une Europe divisée entre pays plus riches et stables, et pays plus pauvres et fragiles, divisée aussi à l'intérieur des pays où les écarts de niveau de vie vont grandissants. Un exemple : en Allemagne, qui donne parfois l'image de "bon élève" sur la scène européenne, "22% de la population vit sous le seuil de pauvreté et 7 millions de salariés à temps plein gagnent moins de 400 euros par mois".

Le MOC et ses organisations constitutives dont la Mutualité chrétienne en appellent à harmoniser les règles sociales, fiscales et environne-



© Philippe Turpin/BELPRESS

mentales, pour éviter la concurrence entre États membres, mais aussi à accorder les politiques, sans les niveler par le bas.

Influer, non pas subir

"Malgré sa complexité, l'Europe n'est cependant pas que l'affaire de fonctionnaires, d'experts et d'hommes politiques" : voilà en substance le deuxième message de la campagne. D'abord les élections européennes approchent (le 25 mai prochain). Elles seront l'occasion pour les citoyens d'élire des députés au Parlement européen qui prouvent et défendent une Europe sociale, rappelle le Ciep. Certes d'aucuns dénoncent le "sur" poids de la Commission européenne composée de commissaires nommés par les États membres, au regard du Parlement élu démocratiquement. Il n'empêche que le Ciep rappelle ce "préalable indispensable" pour influencer sur le cours des choses : le vote. D'autant que le résultat des élections influencera la couleur politique du prochain président de la Commission.

Le Ciep ajoute au préalable électoral une "nécessité" : interpellier les instances européennes

par le biais de réseaux ou de mouvements qui exercent des lobbies au service des citoyens européens. Et de citer : la confédération européenne des syndicats (www.etuc.org), les comités Action Europe (www.comitesactioneurope.net), l'association internationale de la mutualité (www.aim-mutual.org).

// CD

>> Plus d'infos : www.ciep.be - onglet "campagnes" ou 02/246.38.41.



© Julien Tremier/FODUA

Trois enjeux santé

Certes l'Europe n'est pas compétente pour l'organisation et le financement de l'assurance soins de santé obligatoire belge. Mais la réglementation européenne s'y immisce lentement par le biais de sa réglementation en matière de soins de santé. Exemple avec trois enjeux.

> Mobilité des patients

Une "directive sur la mobilité des patients" permet au citoyen européen de bénéficier de soins de santé à l'étranger. Les soins sont remboursés selon les critères du pays de résidence du patient qui doit d'abord payer lui-même l'intégralité des frais. Les pays d'Europe centrale, en particulier, craignent que cette directive n'épuise les réserves financières de leur sécurité sociale, donnant lieu à une réduction générale des remboursements des frais de santé. En ce qui concerne la Belgique, l'effet de la directive semble limité. Cette dernière nécessite cependant un renforcement de l'information des patients (lire l'article ci-dessous : "Se faire soigner dans l'UE").

Plus généralement, il convient de trouver un bon équilibre entre la volonté d'ouvrir les frontières d'une part et le respect de la protection sociale d'autre part.

> Les soins, des marchandises?

Avec les traités européens de Maastricht (1992) et de Lisbonne (2007), le champ d'application de la libre circulation des biens et des services ainsi que le droit de la concurrence se sont élargis. Jusqu'à présent, les systèmes nationaux de sécurité sociale ont été épargnés. Ils ne sont a priori pas soumis aux règles du marché. Toutefois, certains aspects des soins de santé sont de plus en plus considérés comme des activités économiques. L'Union européenne est ainsi intervenue à propos de la mobilité des patients, du commerce des produits pharmaceutiques et médicaux. Le risque existe de limiter l'accessibilité aux soins. Il est dès lors nécessaire de revendiquer la spécificité des services sociaux et médicaux. Un cadre juridique européen serait souhaitable pour garantir la protection sociale de l'ensemble des citoyens.

> Régime de TVA pour les services publics

En 2014, la Commission européenne entend introduire de nouvelles dispositions pour l'application d'un régime de TVA dans le secteur public. Les arguments mis en avant évoquent l'harmonisation entre les États membres, une simplification des systèmes, une concurrence déloyale entre le secteur privé et le secteur public. Mais un tel régime TVA généralisé ne fera qu'alourdir les coûts des soins de santé, tant pour l'assurance soins de santé que pour le patient. Selon des premières estimations, cette mesure induirait un surcoût de 34 milliards d'euros, en 2014, en Allemagne, par exemple. On peut craindre une réduction d'une grande partie de l'assurance soins de santé "solidaire", d'abord dans les pays d'Europe centrale et peut-être plus tard dans tous les autres États membres de l'UE. Dans ce débat également, les soins de santé doivent être reconnus avec leur spécificité de service d'intérêt général. Une directive européenne sur les services sociaux d'intérêt général doit clarifier les concepts et leur champ d'application et confirmer la priorité des objectifs sociaux en matière de soins de santé et d'aide sociale.

Afin de suivre au plus près ces débats européens, la Mutualité chrétienne a décidé de mettre sur pied un département "Europe". En plus de la poursuite de la coopération transfrontalière et des projets internationaux, ce département s'attachera à renforcer l'information des membres sur les questions européennes. Voici un premier pas.

// JEAN-PIERRE DESCAN, DIRECTEUR DES AFFAIRES EUROPÉENNES MC

Remboursements

Se faire soigner dans l'Union européenne

Faciliter l'accès aux soins de santé au sein de l'Union européenne : tel est l'objectif d'une directive qui vient d'être transposée dans notre législation belge. Pas de révolution mais quelques changements tout de même. Et un conseil pour éviter les mauvaises surprises financières : se renseigner avant de se faire soigner en dehors de nos frontières.

La directive européenne 2011/24/UE a un double objectif : faciliter l'accès aux soins de santé transfrontaliers et garantir des soins de santé de haute qualité. Les soins concernés ? Autant les soins inopinés ou urgents que les soins programmés. Les soins inopinés sont couverts par la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) que l'on emporte avec soi en vacances ou en voyage. Les soins programmés sont, quant à eux, couverts par un document spécifique et remboursés moyennant l'accord du médecin-conseil de la mutualité d'affiliation. Ces deux types de documents permettent à l'assuré d'être pris en charge à l'étranger comme tout autre assuré du pays où les soins sont donnés. Ce qui veut dire que, lorsque le tiers payant est applicable, l'assuré ne doit pas avancer les frais en soins de santé.

La directive ne porte pas atteinte aux dispositions existantes qui sont contenues dans le règlement européen sur la coordination des systèmes de sécurité sociale (1). Elle ne révolution-

nera certainement pas les habitudes. Elle n'innove pas en matière de soins ambulatoires, puisqu'elle ne fait qu'intégrer des dispositions

Il est recommandé de se renseigner auprès de sa mutualité avant de franchir la frontière afin de se faire soigner

existantes qui découlent de la jurisprudence européenne (en particulier les arrêts Kohll et Decker). Ces dispositions prévoient le remboursement des soins à l'étranger sur la base des tarifs belges.

La directive n'innove pas non plus en matière d'hospitalisation, puisqu'elle permet aux États membres de mettre en place un système

d'autorisation préalable, d'une part pour les hospitalisations d'au moins une nuit, d'autre part pour les prestations qui nécessitent des infrastructures ou des équipements médicaux hautement spécialisés et coûteux. La Belgique a décidé de mettre en place un tel système : pour se faire soigner à l'étranger (hors soins d'urgence), les assurés belges devront obtenir une autorisation préalable du médecin-conseil de leur mutualité, non seulement pour les hospitalisations, mais également pour d'autres prestations, telles la radiothérapie ou certaines prestations d'imagerie médicale.

Qu'apporte dès lors cette nouvelle directive ? Son champ d'action est plus large que le règlement, qui ne s'applique qu'aux prestataires publics. La directive, elle, vise aussi les prestataires privés. Par prestataires, il faut entendre les hôpitaux et tous les professionnels de santé.

La directive prévoit également que les États membres pourront mettre en place des mesures visant à éviter qu'un flux exagéré de patients étrangers ne vienne mettre en péril l'accessibilité des soins dans leur propre État.

Son effet risque toutefois d'être limité par l'obligation qu'aura le patient de faire l'avance des frais. Par ailleurs, il ne faut pas négliger le risque financier qui découle de l'application de la directive : ne seront remboursées que les prestations figurant parmi les actes remboursables en Belgique, et ce aux conditions et tarifs applicables en Belgique. Il est dès lors recommandé de se renseigner auprès de sa mutualité avant de franchir la frontière afin de se faire soigner. Les points de contact nationaux prescrits par la nouvelle directive auront, dans ce cadre, une importante mission d'information des patients.

// PHILIPPE LONCKE

(1) Règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004.

Consommation

Parfums d'intérieur : bien plus qu'une odeur

Encens, brûle-parfum, diffuseur, désodorisant... Des produits destinés à masquer les mauvaises odeurs ou à créer une atmosphère zen sont bien moins inoffensifs qu'on ne le pense. Les volutes parfumées qu'ils dégagent peuvent polluer l'intérieur et représenter un danger pour la santé.

Patchouli, santal, rose... Les goûts ne manquent pas. Mais dans cette variété de plaisirs olfactifs se cachent diverses substances nocives. C'est ce qui ressort d'une enquête européenne à laquelle Test-Achats a participé en analysant 23 produits de ce type. Pour certains d'entre eux, les résultats sont alarmants. Composés organiques volatils (COV), substances cancérigènes ou autres particules fines sont lâchés sans le savoir dans les maisons.

L'air intérieur est le parent pauvre de la législation alors que le citoyen passe 80% de son temps à l'intérieur.

sonne sensible des irritations cutanées telles que démangeaisons, rougeurs ou enflures. Dans la gamme des produits nécessitant une combustion pour diffuser leur parfum, des allergènes ont surtout été décelés dans les émissions des encens et des diffuseurs d'huiles essentielles. Le produit le moins mauvais en termes d'allergies serait la bougie parfumée car celle-ci n'émet que très peu d'allergènes.

Polluer l'air intérieur

Certains produits libèrent plus que des allergènes. Il s'agit également de particules fines, de polluants chimiques (COV), de substances cancérigènes comme le benzène et le formaldéhyde et des substances irritantes. Alors que la Région flamande a fixé à 200 nano-grammes de COV la valeur guide d'un air intérieur de qualité, les



émissions de cônes d'encens mesurées par Test-Achats vont de 341 à 6.740 nano-grammes. Du côté des substances cancérigènes, benzène et formaldéhyde sont tous deux remarqués en nombre. Un cône d'encens dégage 490 nano-grammes de benzène pour un mètre cube d'air. Soit huit cigarettes allumées !

Sur l'étiquette de ces produits figure aujourd'hui leur mode d'emploi. C'est tout. Aucune législation ne régit l'étiquetage des désodorisants. Tout

au plus existe-t-il des normes européennes – non obligatoires – pour l'étiquetage des bougies. Aucune règle n'impose aux fabricants de signaler sur l'étiquetage la présence éventuelle de produits allergènes ou irritants.

Précautions

Les résultats de l'enquête menée dans quatre pays européens (Italie, Espagne, Portugal, Belgique), sont sans appel et inquiètent l'association de consommateurs belge. Celle-ci

demandant des mesures de la part des autorités européennes et nationales. Il s'agit d'abord d'établir des règles prévoyant des plafonds maxima d'émissions de COV et de particules fines pour les parfums d'ambiance. Ensuite, selon Test-Achats, il faudra compléter leur étiquetage en indiquant les allergènes et en précisant leurs conditions d'utilisation. Last but not least : contrôler les produits mis sur le marché avec une attention particulière à ceux nécessitant une combustion et retirer immédiatement les produits testés par l'association lors de l'enquête puisqu'il a été démontré qu'ils nuisent à la santé.

A l'heure actuelle, 95% des règles européennes relatives à l'air couvrent l'extérieur. L'air intérieur est le parent pauvre de la législation alors que le citoyen passe 80% de son temps à l'intérieur. Avant que des mesures concrètes soient mises en place, le bon sens poussera à utiliser les parfums d'intérieur avec parcimonie, à penser à la sensibilité de tous les habitants de la maison avant d'en faire usage et à aérer régulièrement les pièces de la maison.

// MATTHIEU CORNÉLIS

Huile de palme

Un label qui prend racine

Labellisée "RSPO", une huile de palme alternative trouve de plus en plus place dans les étals belges. Mais des critiques lui sont adressées. Un débat salubre, puisqu'il ne peut qu'aiguiser notre vigilance de consommateur.

Plus qu'un an dormant, et le consommateur saura – enfin – ce qu'il a dans son assiette. Le 13 décembre 2014, en effet, entrera en vigueur une nouvelle législation européenne qui, entre autres, bannira des étiquettes les mentions vagues comme "contient des huiles végétales". A cette date, on saura donc si l'on consomme de l'huile de palme, de tournesol, de colza, de noix, etc. Une bonne nouvelle pour la transparence, l'huile de palme n'étant ni recommandée pour la santé ni favorable à l'environnement, particulièrement en Asie du Sud Est, où sa culture favorise la déforestation et les émissions de CO₂.

Une association comme le World wide fund for nature (WWF) n'a pas attendu cette date pour promouvoir l'huile de palme certifiée. Il s'agit d'une huile dont la production respecte des critères environnementaux et sociaux, parmi lesquels le respect des droits fonciers des populations locales. Son nom ? L'huile CSPO (ou RSPO, en référence au label concerné : Roundtable for Sustainable Palm Oil). Il y a quelques semaines, l'ONG internatio-



nale est montée d'un cran dans ses efforts de promotion de cette huile "propre", en publiant son classement des acteurs – bons et mauvais élèves – de la filière. Etonnant : on y découvre, par exemple, qu'un géant de la distribution bien connu chez nous, généralement porté sur les

produits "verts", est à l'heure actuelle en queue de classement. A l'inverse, une célèbre enseigne, réputée pour sa pâte à tartiner hyper grasse et chocolatée, figure parmi les plus méritants (1).

Une autre voie

Certes, qu'elle soit certifiée CSPO ou pas, l'huile de palme n'est pas un cadeau pour nos artères. A cause de sa forte teneur en acides gras saturés, elle favorise les maladies cardiovasculaires. Elle intervient dans la préparation d'aliments aussi peu recommandés que les chips, les viennoiseries, les biscuits, les mayonnaises, les crèmes glacées, les huiles de friture, les pâtes chocolatées, etc. Mais le label a au moins le mérite d'offrir une alternative concrète au consommateur qui entend orienter positivement sa citoyenneté, dans un monde chamboulé par les défis environnementaux et sociétaux.

De là à se ruer aveuglément sur l'huile de palme estampillée CSPO, il y a un pas. Le WWF, qui a initié cette certification il y a dix ans, recon-

naît lui-même que ce label n'est pas un label "bisounours". Entendez : producteurs, transformateurs et distributeurs d'huile ont tout loisir de respecter un peu, moyennement ou fortement les 8 principes et 39 critères du label, avec le risque que le consommateur n'y voie que du feu. Par exemple, des entreprises qui veulent en faire le moins possible – sinon verdir leur image – peuvent se contenter d'acheter des certificats. Ceux-ci leur donneront le droit de prétendre qu'elles "contribuent à la production d'huile de palme durable", alors que leur produit ne contient rien d'autre qu'une huile de palme conventionnelle. A l'inverse, d'autres entreprises promeuvent ou organisent elles-mêmes des chaînes de production 100% "propres" et indépendantes. Or, elles bénéficient de la même mention RSPO que les premières...

Imposture?

Que faire ? Boudier le RSPO ? Des ONG plus radicales que le WWF, comme les Amis de la terre, l'ont taxé d'"imposture durable". Une critique virulente, basée sur le fait que ce label n'empêche ni la déforestation, ni les émissions de gaz à effet de serre, ni le recours à des pesticides sur les monocultures. De plus, des abus dans l'utilisation du label RSPO ont été prouvés. Au WWF, on précise

qu'il vaut mieux agir "par l'intérieur du système" et progressivement (le RSPO est un gros paquebot, réunissant planteurs locaux, entreprises multinationales, banques, ONG...), qu'attendre un hypothétique grand soir où les amateurs de gourmandises du monde entier boycotteraient massivement l'huile de palme. Il faut dire que les critères du RSPO ont été quelque peu renforcés au printemps dernier.

Complicé ? Ce n'est pas tout. De récentes études scientifiques ont nuancé les inconvénients pour la santé des graisses animales, faisant un peu tomber de leur piédestal les huiles végétales de substitution. Certes, l'acide palmitique, abondant dans l'huile de palme, a des effets délétères pour le système cardiovasculaire. Mais, comme pour le riz et le sucre, l'huile de palme non raffinée (rare dans nos étals) pourrait être intéressante, à faible dose, en matière de micronutriments.

Manger moins gras, quelle que soit la matière concernée, reste en tout cas un premier pas vers une consommation plus raisonnable et équilibrée. Tant pour soi que pour la planète. Ensuite, seulement, se pose la question – nécessaire – du label.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Consulter http://assets.panda.org/downloads/po_scorecard_2013.pdf. A lire, aussi, le dossier n°3 du Grappe - <http://grappebelgique.be> - 010/84.00.95.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.
Dates ultimes de rentrée des annonces : le lundi 16/12 pour l'édition du 9/01 ; le vendredi 10/01 pour l'édition du 23/01.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Divers

Art asiatique, expert professionnel achète ttes. collect., porcelaine, bronze, corail, prix élevés, paiement comptant, expertise gratuite à domicile. 0476-54.24.81 - baert.regis@hotmail.be (D49340)

Av: 2 matelas pour un lit de 140x200, le tt. impecc., prix demandé: 50€. 0479-86.45.34. (D49528)

Cherche occasion, livres "Le Patrimoine monumental de la Belgique" Ed. Mardaga, les 5 volumes Province du Luxembourg + les 2 vol. arrondissement Dinant + Philippeville n°2. 0479-73.06.49. (D49557)

Av: 80 albums Artis, différents sujets, projecteur dias "Leitz" + table et écran + diapositives, art. Italie, prix à conv. 0473-26.42.18. (D49558)

Cherche tableaux du 19ème et 20ème s. 0495-60.26.21. (D49490)

Particulier expertise gratuitement et achète toute BD ancienne: Hergé, Franquin, etc... 02-653.4716-0486-90.70.27 - pmo@live.be (D48929)

Av: faut. pr handic., tr.conf., coussin siège et pneus roues à gonfler, appuie-tête, tablette et pose-pieds régl., tt.en noir, excel.ét., ach Actimed: 2745€, vend: 1000€. 0497-703882 ap.17h. (D49552)

Ingénieur retraité, région de Charleroi, vous assiste pour courrier, démarches, formalités, efficace et discret. 0478-48.88.77. (D49498)

Av: pour l'emploi ou la déco ds cour ferme, une bascule à pommes de terre + poids, 50€, tv couleur Sony en état de fonct., 50€. 02-633.15.89 - 0477-41.27.30. (D49563)

A donner, ancienne machine à coudre, Gritzner (1930), 2 fonctions, pédale, main, bon état. 086-40.04.14. (D49544)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres de 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D49461)

Av: bois de chauffage + 4m3 coupés en rondins de 50cm, rég. de Perwez. 0475-45.98.04. (D49551)

Av: veste en agneau de Toscane, gris argenté, T44/48, pte. fourrure et écharpe en putois, le tt. porté 4 ou 5 fois, prix à discuter. 04-250.48.67. (D49529)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D49376)

Av: potence et perroquet, état neuf, servi 3 mois, 150€. 060-41.11.66. (D49530)

Cherche Légos et Fischer Technic. 0479-48.04.19. (D49534)

Av: assez rare ! 5 calendriers de Nouvel-an (Aqfa-Gevaert) datant de 1937 à 1941, état impeccable. 02-428.09.53 - 0495-52.33.80. (D49535)

Couple sénior, cherche couple ou dame sénior pour nous accompagner aux Thermes à Dilbeek. 0488-53.94.44. (D49536)

Av: rollator de maison, 50€. 0475-26.32.26. (D49541)

Recherche pr déco et coll. plaques de réclame anciennes, émail, spa, ajja, vache qui rit, etc., 100 à 1000€, me déplace partout. 0475-69.04.45 - joki01@telenet.be (D49245)

Emplois

Artisan, bûcheron-grimpur, élaque ou démonte les arbres, broyage des branches, enregistré et assuré, déplacement gratuit en Belgique. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (E49175)

Mr. prépensionné réalise ts. trav. intér.: extér., peinture, plomb., jard., pelouse..., aide pr. courses, hôpital..., 7j/7, rég. Wavre, Gembloux, Namur. 0477-30.17.64. (E49508)

Cherche enseignante ou ens. retraitée pr aide devoirs enfants 8 et 10a + légers trav. ménag., 1w-e/2, poss. d'aménagement d'horaire à convenir, à Arlon. 0476-55.35.95. (E49418)

Cherche dame pour conciergerie en résidence-services, pr. pers. âgées de 60a. et plus, à Frasnes-Lez-Gosselies. 0476-63.00.01 entre 9h et 17h. (E49493)

Immobilier

Ard., Paliseul, av. mais. impecc., 3ch., sdb., grd. liv., grde. cuis. ég., wc, véranda, cave, jard., terr., pas loin de la Semois, 125.000€ à discuter. 0489-52.31.81. (I49562)

Location

Houffalize centre, appart. rdc., 2ch., confortable, libre, 490€/mois + chgs. + 2 mois caution. 0476-20.23.96. (L49550)

Estinnes-au-Mont, mais. 3 faç., 1ch., 1bur. sal., sàm., cuis.semi ég., sdb., gar., jard./pelouse, chff.c.maz., pr. pers. seule ou 1 couple, valides, 550€+2ms. caution+chgs. 0476-22.23.84. (L49485)

Mr. seul 70aine, retraité, actif, tb santé, sociable, solvable, cherche location ds habitat groupé ou maison à partager à Verviers ou environs + poss. garage. 0497-02.19.44. (L49484)

Verviers, àl., bureaux médicaux et paramédicaux, ent. rénov., libre d'occupation, à proximité des hôpitaux et grds. axes routiers, prix à conv. 0486-13.43.00. (L49497)

Mobilier

A saisir, table rustique chêne massif 2,2m + 6 chaises ht. dossiers, assise velours bordeau: 200€, table de salon en marbre reconstituée: 40€. 0497-75.50.35. (M49542)

Av: placards Interlücke démont., long. tot. 2m80, ht. 2m43, prof. 63cm, 2 port. 54cm, 4p. 43cm, 3 penderies, 6 tabl., 5 tabl. inter. coulis., 1 fixe, à démont./emporter, 1.100€. 0495-26.83.56. (M49538)

Sup. chamb. à c., finit. hêtre, ét.nf., 1 gard-rob. 2p., 1 étag., 1 mbl. d'appoint, 1 mbl. vitrine, 1 lit tp + somm. lattes et matel. nfs., grd. bur avec colonnes, 1000€. 065-349211 en soirée. (M49554)

Av: table de salon, chêne massif, 1,30 X 0,63, état neuf, 125€. 019-32.46.38 - 0494-16.20.88. (M49537)

Villégiature (Belgique)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.ég., fo., id. prom. rando, vél., sp. naut., équit., pétanq., Internet. 0477-796771 - www.giteletheul.be (V49227)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 (V48493)

Westende-Bad, lux. appart 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, gd conf., w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V48566)

Westende, àl. tr. b. studio, 4e. ét., asc., coin digue, tb. vue s/mer, 4 p., ent. rén., 1ch. sép., tt. conf., centre commerces, tv, long we., sem., qz., mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V49448)

Ard. prox. La Roche, chambres d'hôtes et gîtes 2-10-20p., endroit calme. www.gitesdavid.be - 084-34.44.31 - (V49357)

Ardennes/Semois, chalet 4 à 6p., avec grd. terrain à l'orée de forêt, idéal pour amateurs de nature, 150 EUR/w-e, 350 EUR/sem. 0486-50.26.05. (V49394)

Ardennes, au cœur du parc naturel Haute Sûre/Forêt d'Anlier, gîte campagnard 3ch., 6p., bien équipé, calme et confortable. www.lesaguesses.wix.com - 061-23.42.26 (V49479)

Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2e. ét., 4p., 1ch. sép., tvc. num., tt.conf., asc., libre du 21 au 28/12 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V49463)

Rochehaut, appart. 4 à 8p. et studio ds. ferme, tt. conf., jard., vue Semois, w-e., sem. 061-46.40.35 - www.lafontaine.be (V49527)

Ardennes, ferme en pierre du pays, rénovée, 12p + enfnts., 4ch., sdb., douche, 2wc, cuis. ég., terr., grd. jardin, tout confort, tv, Internet. 0479-23.71.32 - www.hugova.be/bet (V49506)

Coxyde digue, appart. vue mer, 4p., 5e. ét., 2ch., sdb, wc, cuis. + living mod., radio cd, tv, cc. 360€/sem. 0479-41.54.43 (V49518)

La Panne, appart. avec garage, face à la mer, centre de la digue, 2ch., tt. conf., très lumineux, près comm., tte. l'année du samedi au samedi à pd.: 360€/sem. 010-88.04.24 ou 0477-74.28.62. (V49420)

Westende-Bains, studio 4p., superbe vue mer, sup. conf., à pers. soigneuses, terr., spac., lumin., mignon, 7e. ét., prix att., Noël ou autres. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V49532)

Coxyde digue, apt. tr. soign., 2è. ét., 2/5p., 2ch., tout confort, wifi, liv., balcon. 063-57.23.71 - http://perso.infonie.be/locapart (V49512)

Coxyde, prox. mer, appart. 4p., 2 ch., tv, grd. living, cuis., sdb, h-sais.: 220 EUR/sem. cc., Noël: 250€/sem. 0479-41.54.43. (V49519)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou loue gîte 2 à 8p. attergalaura@gmail.com - 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V48367)

Mariakerke, appart. 7p., vue lat./mer, 2ch., 5e. ét., b-sais.: 250€/s, congés scol.: 300€/s, juill./août: 550€/s, poss. w-e. 0499-57.50.15 - 084-46.64.06. (V49543)

Westende centre, coin digue, raviss. appart., réservez déjà pr Noël/Nouvel-an, prix spéc. janv., fév., tt.conf., facil. accès handic., votre animal bienvenu. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V49559)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez magnif. appart. avec terrasse, jard., tt.c., pr. 2p ou pet. famille avec 2 enfnts., calme assuré. 061-50.13.72 (Mme Bulcke). (V49556)

Houyet, gîte rural, gde. cap., 25 pers., 10ch., 6 sdb, gde. cuis.ég., 2 salons, salle de jeux, grd. jard., 10 VTT. 0476-02.39.34 - 060-34.72.22. (V49555)

Ard., Gedinne, Vallée de la Houille, prox. forêt, prom. balisées, ski de fond..., gîte 4p., style chalet, terr., gar., w-e. sem. ou qz. 061-58.70.29 - 0478-46.81.68. (V49549)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, 3e. ét., tv, asc., terr., à pd. 175€/s. 0477-82.37.13. (V49548)

Nieuport, appart. 4p., 1ch., m.o., 60m mer, m-o., tv, sdb., gar., balcon, ttes périodes. 081-61.10.72. (V49547)

La Panne, digue, face mer, appart. rénov., tt.cf., 6p., 3ch., 3e. ét., asc., parlo., liv. f. mer, tv num. ch. franc., cuis.ég., sdb, wc sép., libre du 20 au 27/12. 0496-16.07.89. (V49545)

La Panne, appart. 2ch. face à la mer, 6p., lumineux, sup.ég., spacieux, tt.conf. rénové. 0479-32.75.55. (V49546)

Middelkerke, appart. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix attractifs. 0479-91.52.86. (V49510)

Villégiature (France)

Les 2 Alpes, 1650-3600m., apt. 4-6p., tt.conf., prix entre 400 et 600 EUR/sem., navette gratuite au pied de l'immeuble. 0498-29.44.19 - Photos: www.location-2alpes.com (V49449)

Cavalaire, Golfe de St-Tropez, C. Azur, appart. rez. de villa, ent. rén., tt. conf., lav-ling. et vaiss., sup.vue mer, 50m plage, jard. 17a., park. 082-61.45.75 - 0474-86.67.72. (V49539)

Alpe d'Huez, ski, appart. 4p., tt. conf., balcon pl. sud, vue sup. et dégagée, pied pistes, 4ème ét. et dernier, asc., park.priv., situation superbe. 063-57.78.89 - 0472-78.94.05. (V49533)

Menton, côte d'Azur, bord de mer, studio - appart., 2 à 3p., tv, tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V49467)

Sports d'hiver, Champagny en Vanoise, duplex 8-10p., 4ch., 2sdb, ski/La Plagne, ski de fond et raquettes à Champagny le Haut. www.hameaudeprochers.be - champagny20@skynet.be - 0475-95.41.23 (V49531)

Ardèche sud, Gropierres, mais.ég., 3/5 ou 6/8p., lab. 2°, calme, familial, pisc., guide balad. etc... loc. à la semaine: avril à oct., poss. au mois en hiv. 0496-35.34.68 - 0033-475.89.90.61. (V49489)

Villeneuve, Loubet, Côte d'Azur, 200m plage, quart. résid., grd studio, été/hiver. 081-73.68.98. (V49514)

Hte. Savoie, St-Gervais, appart. 2/5p., tr. beau site, tt. conf., prox. pistes ski. 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. (V49540)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appart. 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tb. vue, loc. tte. sais., sem., w-e. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V48360)

SO, Tarn & Garonne, 8km Moissac, 2 ch.d'hôtes et 2 gîtes 80m2, 6-14p (+4p), gde pisc. ac. abri ttx4, calme, anim.ad., ttes saisons 0033-686.10.28.69 - www.doucefrance.info (V48405)

Vacances de Noël - Nouvel-an, Fréjus, appart. tt. conf., à 200m de la mer, 200/sem. 0032-478.59.46.28 - www.everyoneweb.be/studioloc (V49565)

Provence, villa 6p., piscine privée, tout conf., 0494-40.19.91 - Site: romainvillevacances.wordpress.com (V49444)

Bretagne, Morbihan, gîte charme, calme, repos, v. pierres, 2ch., 4p., éq. bb, tt.c., cadre verd., cuis.ég., l-v., l-l. et sécl., tv, Internet, pêche, ballades, de 219 à 485€. 0476-30.96.82. (V49564)

Ski, Hte. Provence 1800m, Val d'Allos, + grd. dom. skiable Alpes du sud, studio 4-5p., pieds des pistes, tt. conf., sdb., tv, four m.o., 350 EUR/sem. 0475-48.98.89. (V49509)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, àl. ttes périodes, studio tt. conf., S-O, gde. terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m-o., phot. disp. 085-84.14.30. (V49553)

Ski au pied des pistes, appart. vue panoramique, hte. Savoie, rég. Morzine-Avoriaz, portes du soleil de 260 à 550€/sem. 0475-56.59.20. (V49370)

Côte d'Opale, Wissant, àl. 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., 1ch., sdb., wc. sép., terr. clôt, tt. conf. 0495-32.28.95 - mzimmer@portima.be (V49442)

Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt, terr., pk.priv., prix int. degrés. h-s., loc. tte l'année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203. (V49523)

Côte d'Opale, Merlimont plage, apt 2ch., sdb, liv., tv, terr., sup. équip., gar., rd.c, repos garanti, vélos. 0478-27.49.77. (V49451)

Villégiature (Autres pays)

Esp., Villafortuny (Cabrils), apt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., 50m plage, gd. balcon/parc, cuis.ég., libre mai-juin-sept-oct: 890€/mois, juill.-août: 990€/qz. 03-651.63.57 - 0477-65.55.16. (V49488)

Plage de Albufureta - Alicante, 2 appart. rénov., 3 et 2ch., tt. conf., vue sur mer, courts ou longs séjours, prix selon périodes à convenir. 0032-472.75.12.14 - 071-72.81.60. (V49520)

C. Blanca, Javea, villa fam., tt.conf., gd.calme, cuis.ég., liv., 3 terr., ver., jard.clos 1500m2, pisc., vue mer, 5' plage, à pd: 500€/sem. svt. sais., poss. loc. long terme. 0474-94.06.19. (V49474)

A saisir ! Valais Suisse, Orvonnaz, àpd: 295 E/sem. ttc. loc. spl. apt. 2-6p., lux.ég., imm.terr.sud soleil, vue sup., prom. hiv., c. therm., ski, prox. pistes, doc+photos. 02-653.35.25. (V48352)

Costa Brava, belle villa, 4ch., 3 sdb, jard. clôt., plage accessible à pied, juill.: 2.000€/qz, juin/sept.: 1.000€/qz., non fumeur. 0476-78.91.48 préf. soir - leondoyen@gmail.com (V49495)

Ski, Suisse Valais, superbe appart. 6p., grd. conf., cuis. ég., grde terr., pl. sud, alt. 1.500m, 600€/sem. 081-65.50.11. (V49561)

Escala, villa 3ch., 600m centre, mer, Noël, Pâques: 200€/s., juin: 950€ mois + 25/6 au 9/7 + 20/7 au 3/8 + 17 au 31/8. 0472-26.54.48. (V49560)

Almunecar + Benidorm, appart. vue mer, 1ch., tv, sdb, liv., terr. sud, micro-ond., 399€/m. h-s + ch., 899€/m. été, 650€/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-65740.86 - 0477-59.47.33. (V49457)

Offres d'emploi

LE GÎTE D'ETAPE DE VILLERS-STE-GERTRUDE (DURBUY) ENGAGE (H/F):

> un animateur chargé de projet

CDI - temps plein - APE.

Fonction : animation, communication, réception, promotion et gestion administrative - veiller au bon fonctionnement des missions d'hébergement.

Profil : diplômé de l'enseignement supérieur ou expérience équivalente dans le secteur jeunesse/associatif - la connaissance du néerlandais/anglais est un plus.

Plus de détails sur www.gitesdetape.be ou www.villers.info

Envoyez votre candidature à Caroline Ena pour le 15 décembre au plus tard par mail à c.ena@gitesdetape.be

L'ASBL SOLIDARITÉ-ORIENT, ASSOCIATION D'AIDE AUX CHRÉTIENS DU PROCHE-ORIENT ENGAGE (H/F):

> un secrétaire mi-temps - prestations à Ixelles - entrée en fonction dès que possible.

Fonction : gérer le fichier des membres, les dons et leurs affectations - relations avec les communautés chrétiennes proche-orientales.

Profil : bilingue néerlandais/français - bonnes notions de comptabilité et d'informatique.

Rens.: www.orient-oosten.org

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à Solidarité-Orient/Werk voor het Oosten, 8 rue Marie de Bourgogne - 1050 Bruxelles ou orient.oosten@swing.be

LA CSC LIÈGE-HUY-WAREMME LANCE UN APPEL POUR LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT DE (H/F):

> juristes titulaires d'un master en droit

Profil : une spécialisation en droit social constitue un atout - capacité d'accueil et de travail en équipe en vue de la réalisation d'objectifs juridiques et syndicaux - être ou devenir membre de la CSC - habiter le territoire de la Fédération et disposer d'un véhicule sont des atouts.

Envoyez votre candidature avec une lettre manuscrite et CV (en mentionnant adresse mail et tél.) pour le 23 décembre au plus tard à Jean-Marc Namotte, secrétaire fédéral CSC Liège-Huy-Waremme, 10 bid Saucy - 4020 Liège.

L'ASBL "AU LOGIS-WAVRE", MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ, SITUÉE À RIXENSART RECHERCHE (H/F):

> un directeur

CDI - temps plein - barème de la CP 319.2 - pour le 1er juin.

Profil : master assorti d'une expérience probante dans le secteur de l'aide aux adultes en difficulté - minimum 5 ans d'expérience managériale dans une structure similaire - polyvalent, autonome, créatif et dynamique - capacité d'expression écrite et orale.

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV à recrutementlogis@gmail.com

L'EVÊCHE DE LIÈGE RECRUTE (H/F):

> un secrétaire animateur d'Évêché

temps plein au service du Vicaire général.

Profil : diplômé de l'enseignement supérieur - capacité de gestion d'un secrétariat - connaissance du milieu paroissial - capacité d'accompagnement de projets - animation de réunion.

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation et CV pour le 18 décembre au plus tard à Mr. le Vicaire général A. Borras, 25 rue de l'Évêché - 4000 Liège.

Offres de service

VIE FÉMININE LILLOIS RECHERCHE (H/F):

> une bénévole

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

Autocompassion



Il y a quelques années, tu t'es cassé la main, bêtement. Évidemment, c'est toujours bête de se casser quelque chose, mais là, ça t'était encore plus : c'était un dimanche soir, chez toi, tu grimpais l'escalier en chaussettes, en courant, en portant quelque chose, et en pensant à autre chose (en vérité, tu pensais déjà à ton boulot du lendemain). Tu as glissé, et tu as senti que ça craquait et que ça te faisait très mal. Et là, tout de suite, tu as compris que c'était cassé.

Tu te souviens très bien que ton premier réflexe, alors, ça n'a pas été de prendre soin de toi, mais de te traiter d'idiot. Puis de t'angoisser, de voir déferler dans ton esprit la vague des ennuis à venir : toutes les choses que tu n'allais plus pouvoir faire à cause de cette maudite fracture (la main droite, en plus). Tu t'angoissais, tu t'en voulais, tu te sentais misérable et stupide. Et triste. Et en colère. Tu as trébuché ce mauvais mélange d'états d'âme souffreteux et hostiles à toi-même pendant quelques jours. Avant de réaliser que ça irait, que tu survivrais (évidemment !) à tous les inconvénients liés à ta fracture. Tu te souviens du jour où on t'a retiré le plâtre, du bonheur à pouvoir te servir à nouveau de tes deux mains.

Tu te sens un peu bête aujourd'hui, en repensant à la manière dont tu as accueilli (ou plutôt pas accueilli) ta fracture, à cette colère inutile, à ce stupide ressentiment contre toi. Inutiles. Tu te demandes encore comment tu as pu t'infliger une double dose de souffrance : la fracture et le souci de la fracture. Tu te demandes pourquoi, à chaque fois que tu as des ennuis, ton premier mouvement c'est de t'en prendre à toi-même, de t'engueuler, t'affoler. Avant de voir que ça ira, que tu y arriveras. Il faudrait tout de même que tu t'aimes un peu plus ; surtout quand tu as des problèmes, et pas seulement quand tout roule et que le succès coule...

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, **Christophe André**, psychiatre français, livre dans *En Marche* une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de **Sarah Le Quéré**, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal *En Marche*, avec le soutien de la Loterie nationale.

Lecture

De beaux livres découvertes

Impressions de Bruxelles

Treize écrivains et trois photographes qui connaissent et habitent la ville retracent chacun, en quelques pages, leurs déambulations bruxelloises. Survivante en péril, colosse aux pieds d'argile, ville spectacle pleine de bistrot... Bruxelles suscite leur tendresse, leur ironie, leur imagination. Qu'on l'aime ou qu'on la déteste, la capitale est présentée ici sous diverses facettes, dans un livre élégant, au graphisme soigné.

>> **Impressions de Bruxelles. Nouvelles, récits, histoires** • 180^e éditions • 2013 • 144 p. • 24,95 EUR.



Regards sur le réel



Les documentaires du passé ouvrent des fenêtres sur l'histoire. Ils témoignent d'événements marquants ou d'enjeux de l'époque. La Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles a opéré une sélection dans la production belge foisonnante. Vingt films – allant d'Image d'Ostende tourné en 1929 par Henri Storck à *Wild Blue*, œuvre de Thierry Knauff en 2000 – sont présentés, analysés et commentés par des spécialistes du genre. Un must pour découvrir les fondamentaux de l'école belge documentaire. Une occasion pour les curieux de relire certaines pages d'histoire.

>> **Regards sur le réel. 20 documentaires du 20^e siècle** • sous la dir. de Francis Dujardin • éd. Yellow New • 2013 • 320 p. • 30 EUR.

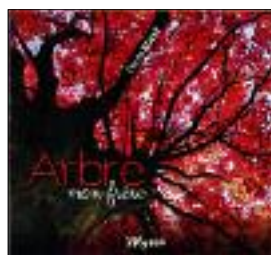
La Belgique de Magritte

Lessines, Ollignies, Châtelet, Charleroi ou Bruxelles... C'est en suivant l'itinéraire du peintre belge René Magritte que le lecteur est, ici, invité à voyager. A l'image des surréalistes qui pratiquaient la flânerie urbaine et s'en inspiraient, les lecteurs peuvent parcourir la Belgique du célèbre artiste. Un livre-parcours : parcours de vie, parcours de proximité, parsemés de documents iconographiques, d'éléments biographiques.

>> **La Belgique de Magritte** • de Michel Carly • éd. Weyrich • 2013 • 140 p. • 28,50 EUR.



Arbre mon frère



Voici une longue balade dans la nature, le regard tourné en particulier vers les arbres, les troncs, les bourgeons et les feuillages. Cécile Bolly tient à la fois l'objectif et la plume. Médecin, éthicienne mais aussi guide-nature et vannière, l'auteure est familière des feuillus, résineux et autres bosquets. Elle a déjà publié plusieurs ouvrages à ce sujet, autant d'odes "à la Terre et aux Cielles à reconquérir dans l'urgence du temps qui fuit". Superbe mélange poétique d'images, de citations d'auteur et de réflexions personnelles.

>> **Arbre mon frère** • de Cécile Bolly • éd. Weyrich • 2013 • 144 p. • 29,90 EUR.

Birth Day

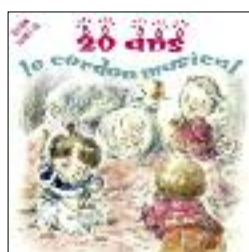
De Shanghai à Atlanta, en passant par Bruxelles ou Tibériade, la photographe Lieve Blancquaert regroupe 14 reportages autour d'un même sujet : la naissance. Une question traverse l'épais volume largement illustré : "Comment le monde accueille ses enfants?" Les images sans fard témoignent des réalités diverses, parfois terribles pour les mères et leurs nouveaux-nés aux quatre coins du monde. Le livre se double d'une exposition (jusqu'au 5 janvier, à l'espace culturel ING, 6 place Royale à Bruxelles) et de documentaires télévisés.

>> **Birth Day** • de Lieve Blancquaert • éd. Racine • 2013 • 368 p. • 34,99 EUR.



Musique

Cordon Musical



Les grands ados d'aujourd'hui – et les suivants – ont probablement grandi au son des rythmes, tambours, bruitages scandés, mélodies douces et simples du "Cordon musical", tombé comme un cadeau du ciel en 1993. Y compris dans le ventre de leur mère... Vingt ans plus tard, l'auteur, Pierre Chemin, musicien bien de chez nous, remet le couvert et complète son CD initial, véritable bijou sonore pour (très) jeunes enfants et parents, de plusieurs morceaux inédits. Chouette ! Les chansonnettes faussement simples, mais vraiment marrantes, tendres ou exotiques, vont à nouveau résonner dans les chaumières...

>> **Cordon Musical** • de Pierre Chemin • Média Animations • 2013 • 27 pages • www.lecordon.be

// Intersoc - Family //

Skier en famille à Aussois

Depuis de nombreuses années, Intersoc-Family est synonyme d'animation de qualité pour les enfants de 3 mois à 14 ans. Pour le plus grand bonheur des parents qui peuvent, eux aussi, profiter pleinement de leurs vacances. Du 1^{er} au 8 mars 2014, venez vous adonner aux sports d'hiver.

L'hôtel Intersoc le plus sympathique se trouve sans conteste à Aussois, un petit village authentique situé dans la vallée de la Maurienne (France). Du charmant chalet L'Oërine (renové l'an dernier), on arrive jusqu'au front de neige via un pont de promenade. À quelques minutes à pied de l'hôtel, de nombreux remontes-pentes partent vers les 58 km de pistes de la station de ski.



Cette destination jouit d'une situation exceptionnelle pour les randonnées. Au pied des parcs naturels nationaux de la Vanoise et Gran Paradiso, l'on peut se promener avec ou sans raquettes.

Les leçons de ski, le matériel et les remontées mécaniques sont en supplément. Nous pouvons vous réserver des places à bord du Thaly's Neige : **300 euros** (173 euros pour les moins de 12 ans).

Prix en euros par semaine en formule All in light

ADULTE	15-17 ANS	11-14 ANS	7-10 ANS	4-6 ANS	2-3 ANS	0-1 AN
938	847	707	609	518	238	gratuit

>> Plus d'infos : au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC A5654

Éditorial Jean Hermesse // Secrétaire général

La transparence financière essentielle pour l'accès aux soins

Un projet de loi pour davantage de transparence dans les factures de soins vient d'être déposé au fédéral. En réaction, l'Association belge des syndicats médicaux (Absym) menace de dénoncer l'accord médico-mutualiste et donc de rendre les tarifs libres en 2014. Le point d'achoppement : la communication par les prestataires de soins du détail des factures aux mutualités. Pourtant, la transparence financière des soins de santé est essentielle pour les patients et pour notre système d'assurance soins de santé obligatoire.

L'enquête que la Mutualité chrétienne a menée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'assurance soins de santé et indemnités l'atteste : les patients manquent d'information sur le coût des consultations médicales. Le patient ne sait pas ce qu'il payera, si ce qu'il paye est correct, si le médecin est conventionné ou non (1). Et souvent, il ne reçoit pas de document justificatif reprenant le détail du montant payé. Cette transparence est aussi exigée par l'Union européenne. Une directive datant de 2011 oblige en effet chaque Etat membre à prendre les mesures nécessaires pour que les prestataires de soins établissent des factures claires. Cette directive devait entrer en application d'ici à la fin de cette année. C'est la raison pour laquelle la ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé, Laurette Onkelinx, a déposé un projet de loi sur la transparence financière des soins de santé. Un pas dans la bonne direction. Mais pour qu'elle soit efficace, la transparence devrait être assurée tant à l'égard des patients qu'à l'égard des mutualités.

Transparence de la facture à l'égard des patients

Aujourd'hui, lors d'une consultation médicale ou paramédicale, le patient peut difficilement vérifier si le montant qu'il a acquitté est correct ou pas. L'attestation de soins à remettre à la mutualité ne lui fournit pas d'office cette information, puisque le prestataire ne mentionne pas toujours le montant des honoraires perçus, ni leur composition : ticket modérateur (quote-part personnelle selon le tarif officiel), supplément (si le prestataire n'est pas conventionné), prestations non remboursées... Et si le médecin ou l'infirmière, par exemple, envoie directement l'attestation de soins à la mutualité dans le cadre du tiers-payant, le patient n'a plus rien en mains, ni un reçu attestant ce qu'il a payé, ni un relevé de ce que le prestataire a facturé à la mutualité. Pourtant l'obligation de la transparence à l'égard du patient existe bien pour les factures hospitalières, les factures des maisons de repos, des audiciens, des opticiens, des bandagistes, des orthopédistes... Ce manque d'information est inquiétant : il n'est pas rare que des patients renoncent ou reportent des soins par crainte du prix qui restera à leur charge. Cette situation devrait pourtant s'améliorer à l'avenir avec la facturation électronique. D'ici à un an ou deux, les médecins auront en effet la possibilité de facturer leurs prestations par la voie électronique. Ils devront alors nécessairement remettre à leurs patients un reçu détaillant d'une manière compréhensible la somme qu'ils leur réclament.

Transparence de la facture à l'égard des mutualités

Pour savoir si les médecins conventionnés respectent bien les tarifs officiels, la Mutua-

lité chrétienne a dû organiser une enquête auprès de ses membres car les mutualités n'ont pas connaissance automatiquement des montants réellement portés en compte aux patients. L'enquête a révélé que la grande majorité des médecins conventionnés respectent les tarifs de l'accord médico-mutualiste. Cependant, un pourcentage non négligeable des médecins conventionnés, des spécialistes surtout, facture des montants supérieurs à ceux fixés par l'accord. Faut-il rappeler qu'en contrepartie de son engagement à se conventionner et donc à respecter les tarifs fixés, l'Inami verse au médecin quelque 4.400 euros par an au titre de pension complémentaire (c'est ce qu'on appelle le statut social des médecins). Ces médecins conventionnés qui font payer aux patients davantage que les tarifs officiels ne sont pas corrects. On comprend donc que la communication aux mutualités des montants réellement facturés aux patients est essentielle.

Par ailleurs, il arrive également que certains médecins spécialistes, des dentistes aussi, facturent aux patients des prestations non remboursées par l'assurance obligatoire. Quelles sont-elles ? Le caractère remboursable ou non d'une prestation peut être sujet à interprétation. Parfois, la loi interdit que soit refacturée au patient une prestation dont le remboursement par l'assurance obligatoire a été supprimé. Il est donc important, pour la mutualité, de pouvoir prendre connaissance des factures détaillées des prestations ambulatoires portées en compte aux patients. Comme cela se fait déjà en cas d'hospitalisation. C'est ainsi que la mutualité pourra défendre au mieux ses membres.

Mieux remplir encore notre mission

Autre atout de la facturation détaillée des soins ambulatoires : la connaissance des suppléments et des prestations non remboursées mais facturées aux patients. Elle permettrait à la fois de juger de l'intérêt de rembourser mieux certaines prestations, mais aussi d'observer l'évolution des coûts et donc l'accès aux soins. Sans ces informations, nous ne pouvons pas évaluer si l'assurance soins de santé obligatoire devient plus efficace.

L'Absym déclare être "contre le fait que les mutuelles viennent fouiller dans les finances des médecins". Si les mutualités revendiquent la transparence financière, ce n'est pas pour cette raison mais pour assurer une exécution correcte et efficace de l'assurance soins de santé obligatoire : faire respecter les tarifs, améliorer les remboursements et défendre les patients. C'est essentiel pour le bon fonctionnement de tout système de santé.



© AM Jéroul

ça se passe

// Séparation difficile

Chaque mois, L'ASBL Les groupes espérance organise diverses activités destinées aux personnes en recherche de soutien après un divorce ou une séparation difficile. Des groupes d'entraide existent dans toute la Wallonie.
Infos : 067/21.38.13 • www.divorce-espérance.be

// La nature pour apprendre

L'ASBL Réseau idée édite chaque trimestre le magazine *Symbioses*, consacré à l'éducation relative à l'environnement. Le 100^e numéro met le projecteur sur plusieurs initiatives scolaires qui promeuvent l'enseignement en milieu naturel. Les éditions précédentes de *Symbioses* peuvent également être téléchargées en ligne. Prix : 4 EUR
Infos : 02/286.95.70 • www.symbioses.be

// Maladie d'Huntington

Le samedi 14 décembre de 9h à 13h30, l'ASBL la Ligue Huntington francophone belge et l'Hôpital de Beau Vallon organisent une matinée d'information sur l'état de la recherche en la matière. En décembre et janvier, plusieurs après-midi d'échanges et de rencontres ouvertes aux personnes concernées par cette maladie se tiendront dans les régions de Namur et du Hainaut.
Lieu : 205 rue de Bricqnot à 5002 Saint-Servais
Infos : 04/225.87.33 • www.huntington.be

// Christmas Rock Festival

Le samedi 14 décembre à 19h30 se tiendra la 5^e édition du Christmas Rock Festival. Au programme, musique et solidarité : le droit d'entrée est remplacé par un don de vivres non périssables, au profit des Restos du cœur.
Lieu : Kursaal, 40 rue Guillaume Maisier à 4830 Limbourg
Infos : 0499/12.26.72 • www.facebook.com/#!/ChristmasRockFestival

// Voix(es) de la participation

Le lundi 16 décembre à 15h aura lieu une séance d'information à propos des "Voix(es) de la participation". Organisées par l'ASBL Psytoyens, ces rencontres en lien avec les politiques de santé mentale se déroulent tous les 15 jours de février à décembre 2014. Elles s'adressent aux utilisateurs de services en santé mentale. Gratuit
Lieu : Palais des congrès à 5000 Namur
Infos : 0495/18.88.42 • www.psytoyens.be

// Accès au logement

Le mardi 17 décembre de 13h à 17h se tiendront les Assises de l'accès au logement en Brabant wallon. Des pistes pour relever le défi de l'accès au logement, chapeautées par le Centre culturel du Brabant wallon et le Réseau brabançon pour le droit au logement, seront présentées au public et au monde politique.
Lieu : ferme du Biéreau, avenue du Jardin botanique à 1348 LLN
Infos : 010/62.10.38 • www.rbdl.be

// Solitaire ou solidaire ?

2013 marque l'anniversaire des 50 ans de la loi Leburton qui a posé les bases de notre système d'assurance soins de santé et indemnités. Altéo (Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées) et la Mutualité chrétienne font campagne pour faire passer un message : c'est la solidarité inscrite dans le cœur de cette loi qui la rend efficace et qui permet à chacun de faire face aux aléas de la vie. Cette valeur semble aujourd'hui moins prévaloir dans notre société. L'individualisme, le marché et l'ultra-concurrence dominant de plus en plus.

Du 3 au 20 décembre, des membres d'Altéo et des professionnels de la Mutualité chrétienne iront à la rencontre du public dans différentes communes de Wallonie et de Bruxelles pour les informer et faire mieux connaître l'avancée qu'a représenté l'adoption de cette loi pour la population. Des petits-déjeuners autour d'un quizz avec des lots à gagner, une guirlande de la solidarité, des discussions autour d'un chocolat chaud ou encore la présentation du jeu "Solitaire ou solidaire ?" permettront à chacun de mieux comprendre les enjeux de manière agréable et ludique.

Lors de ces actions, un dépliant accompagné d'un mousqueton sera distribué. Cet objet, qui à la fois sécurise et relie, symbolise la solidarité qui est à la base de l'assurance soins de santé.

Infos : 02/246.42.26 • www.alteoasbl.be

// Citoyenneté européenne

Le mercredi 18 décembre à 18h30, le Service international de recherche d'éducation et d'action sociale organise une conférence sur le thème : "Immigration et citoyenneté européenne, nouvelle vision". Gratuit
Lieu : 343 chaussée de Waterloo à 1060 Bruxelles
Infos : 02/537.94.52 • www.sireas.be

// Devenir médiacoach

De janvier à novembre 2014, l'ASBL Média animation dispensera la prochaine édition de sa formation Médiacoach. Elle s'adresse à toute personne évoluant dans le milieu éducatif, vise à renforcer l'esprit critique et fournir des clés pour conduire des projets en éducation aux médias. Inscriptions jusqu'au 18 décembre 2013. Prix : 300 EUR
Lieu : 100 avenue Mounier à 1200 Bruxelles
Infos : 02/256.72.33 • www.media-animation.be

// Travail, emploi

Le jeudi 16 janvier 2014 de 8h30 à 17h15, le Centre interdisciplinaire de recherche - travail, état et société organise un colloque sur le thème du "Travail en marge de l'emploi". Pour s'informer et s'interroger sur les inégalités et les perspectives de développements dans le milieu du travail. Prix : 30 EUR
Lieu : CEME, 147 rue des Français à 6020 Charleroi
Infos : 071/20.25.25 • www.uclouvain.be/cirtes

// Récit sur la parentalité

Les jeudi 16, 23 et 30 janvier 2014 de 9h à 13h, les Consultations psychologiques spécialisées en histoire de vie de l'UCL vous convient à vous interroger sur le thème de la parentalité, via la méthode du récit de vie. Prix : 200 EUR
Lieu : CPS - UCL, 7 rue Paulin Ladeuze à 1348 LLN
Infos : 0477/88.67.39 • www.uclouvain.be/ipsy-cps

// Les ados & la philo

Les jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2014 de 9h à 16h, l'ASBL C-Paje aborde les questionnements de nos adolescents. La philosophie se mue en bon outil pour parler de sujets parfois déstabilisants, nourrir la réflexion et se construire. Prix : 80 EUR
Lieu : Maison de la poésie et de la langue française, 28 rue Fumal à 5000 Namur
Infos : 04/223.58.71 • www.c-paje.net

// Video Nature Academy

Du dimanche 30 mars au dimanche 15 mai 2014, la "Video Nature Academy" propose aux naturalistes passionnés de se former en six journées à la réalisation de films natures. En filigrane, la possibilité de soumettre son œuvre au festival du film nature de Namur. Les inscriptions, limitées à 20 personnes, se clôturent le 15 janvier 2014. Prix : 200 EUR
Infos : 02/737.19.30 • www.pointculture.be

// Voyage en Arménie

Du mardi 8 au mercredi 16 avril 2014, l'ASBL Amis du Proche-Orient organise un voyage en Arménie, carrefour des cultures orientales et occidentales. Réservations et renseignements avant le 20 décembre 2013. Prix : 1.725 EUR
Infos : 0488/16.66.06 • www.amisduprocheorient.be



(1) Un médecin conventionné adhère à l'Accord médico-mutualiste, et respecte donc les tarifs officiels fixés dans ce cadre.